

## Annexe 1 - Visite sanitaire porcine 2020-2021 – Questionnaire adapté aux détenteurs non commerciaux et petits détenteurs

Nom de l'élevage :

Numéro EDE :

Les instructions pour chaque question se trouvent dans le **VADEMECUM** à destination du vétérinaire.

Les réponses aux questions soulignées seront utilisées pour réaliser une analyse statistique anonyme. Ces questions doivent donc être posées telles qu'elles sont rédigées (sans reformulation).

### PARTIE I : INTRODUCTION

#### 1. Quelles catégories de suidés possédez-vous ?

- Suidés destinés à l'élevage (reproducteurs)
- Suidés d'engraissement uniquement
- Suidés élevés dans un parc zoologique ou une ferme pédagogique
- Autres (spécifiez) :

La **biosécurité** est un terme formé par :

- le préfixe « bio » pour biologique à savoir : **virus, bactéries, parasites** et pouvant être étendu aussi à **toxiques et chimiques**,

- le substantif « sécurité » pour **action(s) permettant de se mettre à l'abri des dangers**. Le terme employé n'est pas « sûreté » car l'environnement n'est pas exempt de pathogènes et donc de risques et nécessite des actions engagées, mises en œuvre en prévention par précaution.

La vie en société implique :

- que vos animaux peuvent être **soumis à une menace** portée par des **visiteurs, l'environnement et essentiellement la faune sauvage**,

- qu'il faut dès lors **prendre des mesures** pour que vos animaux **n'en soient pas victimes** et ne **risquent pas de contaminer d'autres animaux d'élevage, des Hommes, l'environnement** s'ils venaient à être malades.

**Ces obligations sont légales et découlent de la mise en œuvre des principes énoncés dans le code civil (art 1243).**

2. Suite à cette introduction, comment percevez-vous la biosécurité ? Est-ce plutôt une contrainte (1) ou une opportunité (6) ? Entourez le chiffre correspondant à votre ressenti (entre 1 et 6).

Contrainte

1 2 3 4 5 6

Opportunité

PARTIE II : LA BIOSECURITÉ, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

**3. Possédez-vous d'autres espèces animales ? (Plusieurs réponses possibles)**

- Animaux de compagnie (chiens, chats, NAC)
- Animaux de basse-cour
- Equins
- Animaux d'élevage
- Autres (spécifiez) :

**4. Comment sont hébergés vos animaux ?**

- Bâtiment fermé
- Bâtiment avec accès extérieur
- Extérieur exclusif

**5. Est-ce que vos animaux peuvent-être en contact avec d'autres animaux (domestiques ou sauvages) ?**

- Oui
- Non

**6. Comment nourrissez-vous vos animaux ? (Plusieurs réponses possibles)**

- Restes de cuisines sauf viande
- Restes de cuisine (viande incluse)
- Nourriture achetée en magasin
- Autres :

**7. Pratiquez-vous des activités en forêt (chasse, affouage, ramassage de champignons, etc.) ?**

- Oui
- Non
- Parfois

**8. Changez-vous de bottes et vêtements lorsque que vous pénétrez dans les lieux où sont logés vos suidés ?**

- Oui
- Non
- Parfois

**9. Si vous avez déjà eu des cadavres, avez-vous contacté votre vétérinaire ?**

- Oui
- Non
- Sans objet, vous n'avez jamais eu de cadavre

**10. Si vous avez déjà eu des cadavres, ont-ils été collectés par le service d'équarrissage ?**

- Oui
- Non
- Sans objet, vous n'avez jamais eu de cadavre

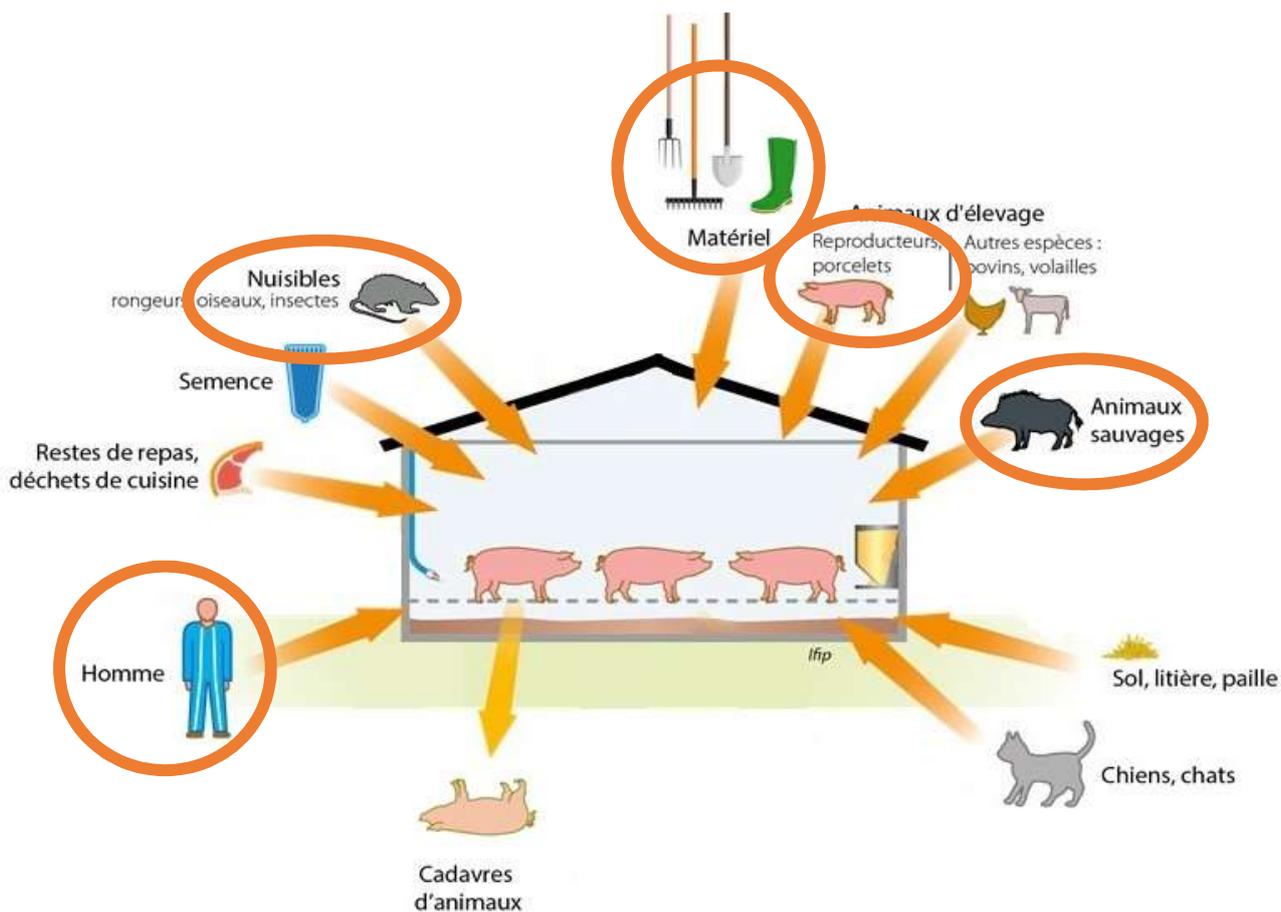
**11. Avez-vous (vous-même ou quelqu'un s'occupant de vos suidés) participé à la formation référent biosécurité?**

- Oui
- Non

**Rappel : il est strictement interdit de nourrir des suidés avec des déchets de table et de cuisine (arrêté du 16 octobre 2018) à cause des risques de transmission de la peste porcine africaine.**

PARTIE III : LA BIOSECURITE, POURQUOI ET COMMENT ?

Parmi toutes les voies de contamination possibles de vos suidés, nous allons nous intéresser à **5 voies principales** : les suidés vivants introduits, les personnes, la faune sauvage, le matériel et enfin les nuisibles.



**12. Le vétérinaire et le propriétaire choisissent 3 maladies dans celles présentées dans le tableau suivant et discutent de la maladie et de ses voies d'introduction.**

A l'aide du vadémécum, présentez ce tableau pour montrer au propriétaire qu'il convient de se protéger de ces voies de contamination.

VOIE D'INTRODUCTION	Peste porcine africaine	Grippe	Trichines	Brucellose
SUIDÉS	X	X		X
PERSONNES	X	X		
FAUNE SAUVAGE	X	X	X	X
NUISIBLES	X		X	X
MATERIEL	X	X		

VOIE D'INTRODUCTION	Maladie d'Aujeszky	Rouget	Salmonellose	Tétanos	Score
SUIDÉS	X	X	X	X	7
PERSONNES	X		X	X	5
FAUNE SAUVAGE	X	X	X	X	8
NUISIBLES			X	X	5
MATERIEL	X	(X)	X	X	5 (6)

**13. De manière générale, quels sont les meilleurs moyens de se protéger de l'introduction de maladies par les *suidés ou les autres animaux domestiques* ?**

- Connaître la réputation de l'élevage d'origine (ex : statut sanitaire, vente de porcs vaccinés)
- Séparer temporairement les animaux arrivés récemment pour une observation attentive et s'assurer qu'ils ne sont pas malades
- Déparasiter les animaux à l'arrivée
- Effectuer une période de vide sanitaire avec nettoyage et désinfection (période où il n'y a aucun porc dans les bâtiments)
- Ne pas mélanger des suidés de différentes classes d'âge

**14. De manière générale, quels sont les meilleurs moyens de se protéger de l'introduction de maladies par les *animaux sauvages* ?**

- Clôturer l'espace extérieur accessible aux suidés pour éviter les contacts avec les animaux sauvages
- S'assurer que les suidés logés dans des bâtiments ne puissent pas être en contact avec des animaux sauvages
- Stocker la litière propre à l'abri des animaux sauvages
- Stocker l'aliment à l'abri des animaux sauvages

**15. De manière générale, quels sont les moyens de protéger vos suidés de l'introduction de maladies par les *personnes* ?**

- Changer de tenue et de bottes lors de l'entrée dans le bâtiment où sont logés les suidés
- Mettre un pédiluve
- Ne pas nourrir les animaux avec les restes de cuisine ou de table

**16. De manière générale, quels sont les moyens d'éviter l'introduction de maladies par *les nuisibles* ?**

- Mettre en place une lutte efficace contre les nuisibles
- Bien nettoyer et désinfecter le logement des suidés
- Lutter contre l'apparition des mouches
- Dégager les abords du bâtiment où sont logés les suidés

**17. De manière générale, quelle est la meilleure protection pour éviter l'introduction de maladies par le *matériel ou les véhicules* ?**

- Laver et désinfecter le matériel commun à plusieurs espèces
- Laver et désinfecter le matériel utilisé pour les loisirs (jardinage, chasse, affouage ou ramassage de champignons par exemple)
- Nettoyer et désinfecter le véhicule qui sert à transporter les porcs (par exemple, le véhicule utilisé pour aller chercher les porcelets ou transporter les animaux à l'abattoir)

**18. Voici un exemple de sas aménagé, tel que l'on peut en rencontrer en élevage porcin commercial. Quelles mesures, inspirées de cet exemple pourraient être appliquées dans votre exploitation non-commerciale ?**

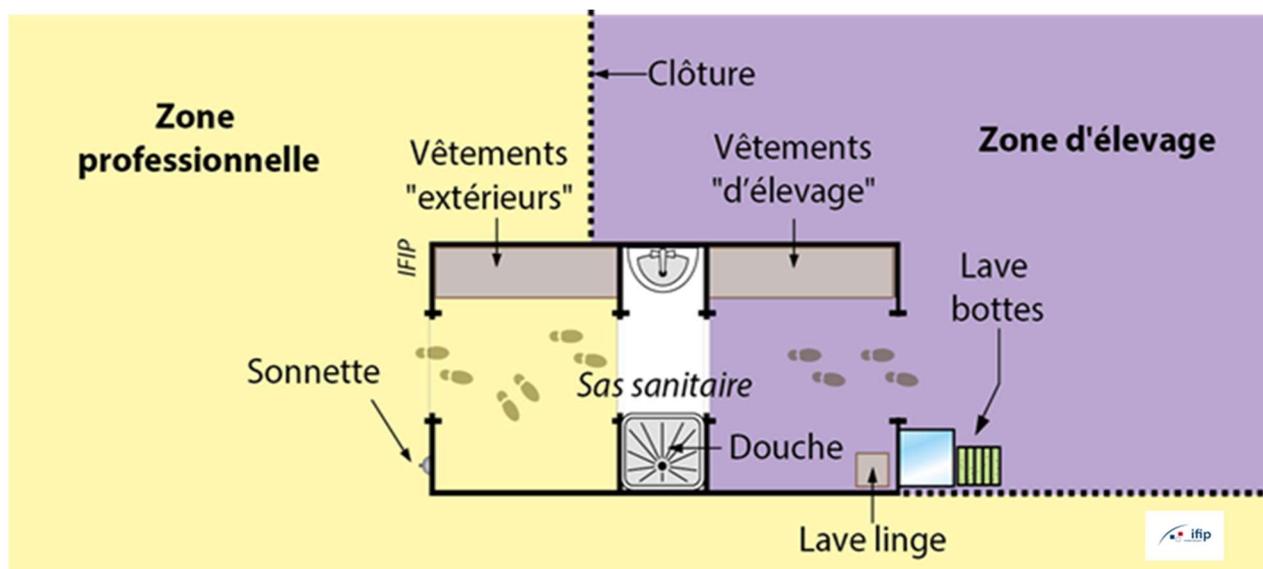


Image adaptée à partir des documents mis à disposition par l'IFIP : <http://biosecurite.ifip.asso.fr/>

**Mode d'emploi d'un SAS sanitaire en élevage commercial :**

- 1 : Retirer ses chaussures personnelles
- 2 : Enlever ses vêtements et ses bijoux (montre, bagues, etc.)
- 3 : Se laver les mains ou se doucher
- 4 : Revêtir une tenue dédiée à la zone d'élevage
- 5 : Chausser les bottes dédiées à la zone d'élevage

Noter les propositions dans cet encadré

#### PARTIE IV : MISE EN PLACE DES MESURES DE L'ARRÊTÉ BIOSECURITÉ

La partie IV concerne exclusivement les parcs zoologiques et fermes pédagogiques. Si vous n'êtes pas concernés, passez directement à conclusion (page 8).

L'arrêté du 16/10/2018 relatif aux normes de biosécurité applicables dans les exploitations détenant des suidés vous demande de définir 3 zones dans votre élevage (synthèse de l'Arrêté présente dans l'**Annexe 2 du vadémécum**). Les parcs zoologiques et fermes pédagogiques peuvent adapter ces mesures aux particularités des espèces détenues et de l'exploitation de leur structure

Les questions 19 à 21 ne seront pas exploitées, il ne s'agit pas d'un contrôle des connaissances. Ces questions doivent aider le propriétaire à mieux comprendre la mise en application concrète des mesures de l'arrêté biosécurité.

**19. Pouvez-vous expliquer les objectifs des trois zones : publique, professionnelle et d'élevage ?**



Nom de la zone	Objectifs
Zone publique	
Zone professionnelle	
Zone d'élevage	

**20. Dans quelle zone ou à l'intersection de quelles zones doivent se situer les éléments suivants de votre structure ?** (Cochez les réponses du propriétaire dans le tableau. Donnez-lui ensuite les bonnes réponses, en les cochant d'une autre couleur ou en les entourant par exemple dans le tableau)

	Zone Publique	Intersection	Zone Professionnelle	Intersection	Zone d'Elevage
L'aire d'équarrissage					
Le parking visiteur					
Le sas sanitaire (personnel et visiteurs)					
Stockage d'alimentation des animaux					
Le quai d'embarquement					
Les parcs ou cases d'engraissement					
La quarantaine					

**21. Parmi les éléments suivants, lesquels peuvent pénétrer dans la zone professionnelle ou dans la zone d'élevage ?** (Cochez les réponses du propriétaire dans le tableau. Donnez-lui ensuite les bonnes réponses, en les cochant d'une autre couleur par exemple dans le tableau)

		Zone Professionnelle	Zone d'Elevage
Les visiteurs	Personnes		
	Véhicules		
L'équarrisseur	Personnes		
	Véhicules		
Le livreur d'aliment	Personnes		
	Véhicules		
Le camion d'enlèvement des animaux	Personnes		
	Véhicules		
Le facteur	Personnes		
	Véhicules		
Le vétérinaire	Personnes		
	Véhicules		
Les personnes travaillant dans la structure	Personnes		
	Véhicules		

**22. Dans votre structure, notez de 1 à 5 les différentes mesures en fonction des difficultés de mise en application ou d'utilisation ? facile (1) à difficile (5)**

- Une zone d'élevage complètement fermée (murs, clôtures, etc.) .....
- Un flux de circulation des visiteurs et du personnel.....
- L'absence de croisement entre les circuits des suidés et le circuit des autres espèces (animaux, aliments, lisier, livraisons, etc.) .....
- Une aire d'équarrissage placée loin de l'élevage en zone publique .....
- Avoir un plan biosécurité à jour .....

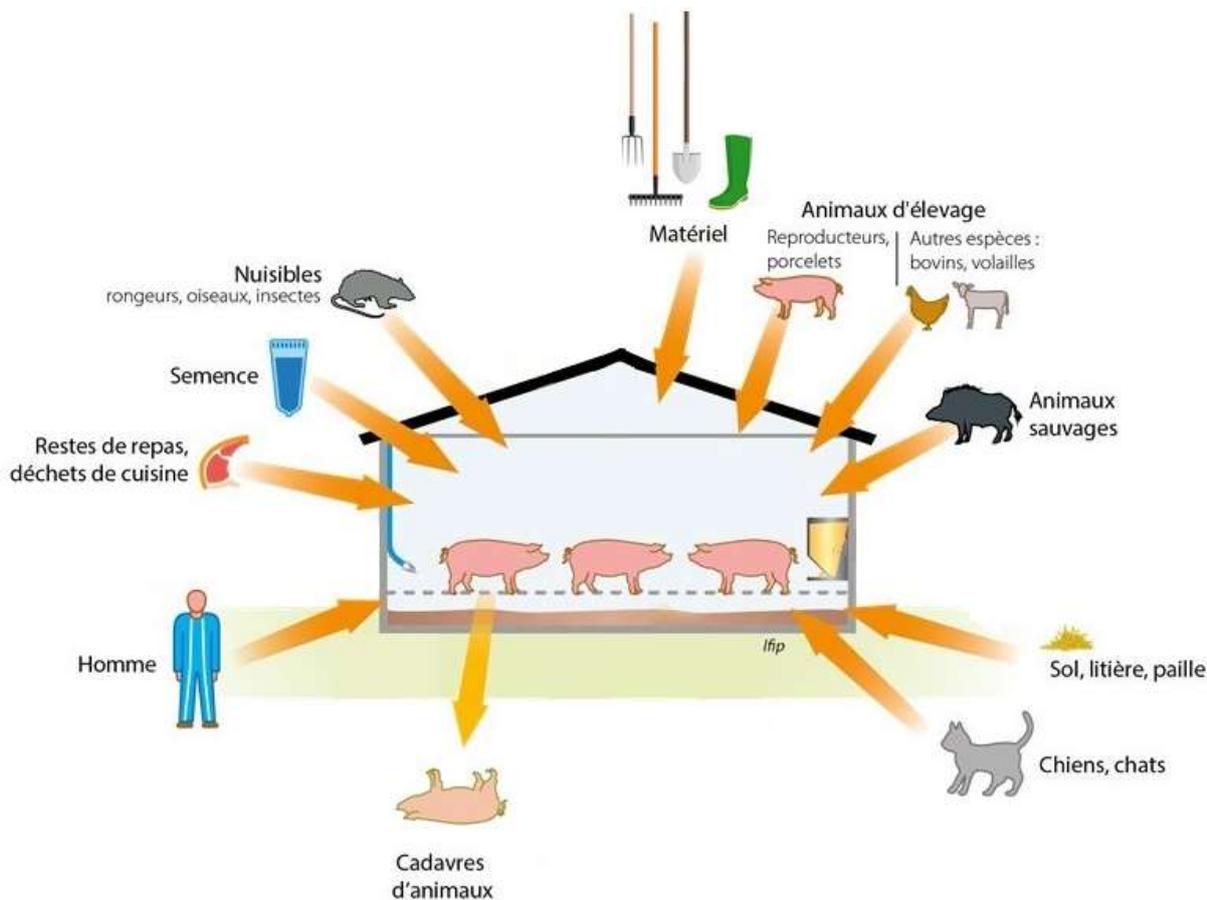
**23. Est-ce que d'autres mesures liées à l'arrêté biosécurité vous posent problème ?**

- Oui
- Non

**Si oui, précisez lesquelles et discutez ensuite avec le propriétaire sur les freins à la mise en application.**

PARTIE V : CONCLUSION

**24. En ce qui concerne votre structure, quelles sont les voies de contamination qui vous préoccupent le plus ?** Entourez-les sur le schéma puis discutez des réponses données par le propriétaire.



**25. A la fin de cette visite, comment percevez-vous la biosécurité ? Plutôt une contrainte (1) ou une opportunité (6) ?** Entourez le chiffre correspondant à votre ressenti (entre 1 et 6)

Contrainte   
 1
2
3
4
5
6
   Opportunité

Date : .....

Nom et signature du propriétaire : \_\_\_\_\_

Nom et signature du vétérinaire : \_\_\_\_\_